

Département de la Manche
 Arrondissement de Saint-Lô
 Canton de Pont-Hébert

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

**REPUBLIQUE FRANCAISE
 EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL**

Date de convocation
 27 mars 2023
 Date d'Affichage
 11 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le quatre avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :
 En exercice : 15
 Présents : 15
 Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL, Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick JOUFFLINEAU, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Mme Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

DÉLIBÉRATION 2023 - N°04/03 : AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'ANNÉE 2022

BUDGET PRINCIPAL :

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 1 169 940.42 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	261 212.44 €
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	908 727.98 €
C Résultat à affecter = A+B (hors restes à réaliser) <i>(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</i>	1 169 940.42 €
D Solde d'exécution d'investissement	-13 150.15 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	-202 896.24 €
F Besoin de financement = D+E	-216 046.39 €
AFFECTATION = C	1 169 940.42 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement G = au minimum, couverture du besoin de financement F	-216 046.39 €
2) H Report en fonctionnement R 002	953 894.03 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

BUDGET LOTISSEMENT « BOCAGE DE L'ELLE »

Après avoir examiné le compte administratif, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 0.00 €
- un déficit de fonctionnement de : 0.00 €

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE	
Résultat de fonctionnement	
<u>A Résultat de l'exercice</u>	0.00 €
précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	
<u>B Résultats antérieurs reportés</u>	
ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	0.00 €
C Résultat à affecter	
= A+B (hors restes à réaliser)	0.00 €
<i>(si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)</i>	
D Solde d'exécution d'investissement	-120 577.08 €
E Solde des restes à réaliser d'investissement	0.00 €
F Besoin de financement = D+E	-120 577.08 €
AFFECTATION = C	0.00 €
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement	0.00 €
G = au minimum, couverture du besoin de financement F	
2) H Report en fonctionnement R 002	0.00 €
DEFICIT REPORTE D 002	0.00 €

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

<p>Le secrétaire de séance Maryline VAUTIER</p>	<p>Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT</p>
	